

Réunion en présentielle à la Maison des Sports de PLOUFRAGAN – 18 Rue Pierre de Coubertin 22440 PLOUFRAGAN.

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Philippe BARBERET – Loïc BELLEC – Justine GAC – Frédéric HOU – Alexandra LE NY – Anne-Marie LECOCQ

Dossier 18A71 :

Match : U18M EXCELLENCE REGION

Concerné : Officiel responsable

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Contestations répétées et attitude incorrecte

Sanction : 5 dates de suspension, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 300€

Dossier 18A73 :

Match : +16 HONNEUR MASCULINE

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Contestations répétées

Sanction : 2 dates de suspension, 12 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 120€

Dossier 18A81 :

Match : U13 D1F

Concerné : Officiel responsable

Club : Club B

Sanction : relaxe

Dossier 18A84 :

Match : +16 EXCELLENCE FEMININE

Concerné : Joueuse

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes – Atteinte à la considération.

Sanction : 1 date de suspension, 3 mois de période probatoire.

Pénalité financière : 60€

Fin de la séance : 12h00

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end, positioned below the printed name and title.